



Rabat/Urbanisme: Les priorités de Benabdallah

- Poursuivre la lutte contre les bidonvilles
- Restructurer les quartiers de logements menaçant ruine
- Activer l'ouverture à l'urbanisation du plateau d'Akrach

LE conseil d'administration de l'Agence urbaine de Rabat-Salé (AURS), réuni jeudi dernier, a été une occasion pour Nabil Benabdallah, ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville, de mettre le doigt sur les problèmes d'urbanisme qu'il faut attaquer en urgence. Le plus important est celui des bidonvilles qui touche aussi bien la capitale que les deux autres villes avoisinantes, Salé et Témara. Certes, des efforts ont été réalisés mais beaucoup de travail reste à faire pour déclarer les trois villes de la wilaya des villes sans bidonvilles.

Sur ce volet, le ministre a rappelé

l'opération réussie pour traiter la zone de Sahb Al Kaid considérée parmi les grands quartiers de bidonvilles dans la préfecture de Salé. On apprend que dans cette dernière, le nombre de familles concernées dépasse les 8.000. Près de 4.000 logements

Une première

L'Agence urbaine de Rabat-Salé se veut pionnière dans la simplification des procédures administratives. Ainsi, à l'issue du conseil d'administration, deux conventions ont été signées avec l'agence et Maroc Télécommerce et le Centre monétique interbancaire. Ce qui va permettre le paiement en ligne des prestations de l'agence. C'est une première au Maroc. Sur le volet élaboration des documents d'urbanisme, «sur 36 plans d'aménagement, 20 sont homologués et 4 en cours», indique Khalid Ouaya, DG de l'AURS. Selon ce dernier, 6.648 demandes d'autorisation pour construction, lotissements et création de groupements d'habitation ont été traitées par l'agence en 2012, soit un accroissement de 12% par rapport à 2011. Près de 46% des demandes concernent la préfecture de Salé, 91% des projets validés concernent l'habitat pour la construction de plus de 30.000 logements. □

sont réalisés dont plus de 3.100 unités déjà livrées. Alors qu'au niveau de la ville de Rabat, le nombre de familles concernées est estimé à 8.800 dont près de 40% sont déjà relogées et 11% en cours de réalisation. Le cas de la ville de Rabat pose problème, car

une partie des familles concernées affiche une résistance pour les projets de relogement situés hors la capitale. Le ministre a rappelé la méthode déjà retenue pour pallier cette situation qui consiste à reloger les familles sur le même site. Il faut s'attaquer

aussi aux quartiers abritant des logements menaçant ruine situés notamment dans les anciennes médinas de Rabat et Salé et également au niveau de l'arrondissement de Youssoufya à Rabat. Au niveau de cette dernière se trouvent les quartiers de Douar

Oulad Haja dont une partie des constructions sont dans un état inquiétant et qui nécessite un traitement urgent. Il s'agit d'un chantier qui dépasse les capacités et les moyens de la ville. Pour éviter la prolifération de ce genre d'habitations, il faut activer les projets portant sur de nouvelles zones d'urbanisation notamment au niveau de Rabat et Salé qui connaissent une pression urbanistique avec une rareté du foncier. Sur ce volet, le ministre soulève le retard enregistré dans l'ouverture à l'urbanisation du plateau d'Akrach (1.100 ha) à Rabat dont le plan d'aménagement a été approuvé en 2008. Benabdallah a invité également les responsables à activer la réalisation de certains projets structurants qui vont valoriser les villes de la région. Il s'agit à titre d'exemple du projet de la dépollution du littoral. Un chantier lancé au début des années 2000, mais non encore achevé à ce jour pour la zone située à Salé et Bouknadel. □

N.E.A.

Pour réagir à cet article:

courrier@leconomiste.com